

Cette randonnée permet d'alterner les paysages boisés et les pépites architecturales. Vous pourrez aller également à la rencontre de producteurs de volailles et d'escargots. Vous pourrez également combiner ce parcours avec ceux de Saint-Symphorien, Chambon et Crézançay-sur-Cher.

 Durée	2h 40	 Difficulté	Facile
 Distance	9,11 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	23 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	22 m	 Commune	Vallenay (18190)
 Point haut	179 m		
 Point bas	151 m		



Description

Se garer à l'Eglise Saint-Roch de [Vallenay](#).

(D/A) Dos à l'église, suivez en face la Rue du Château de Bigny puis obliquez à droite dans la rue principale, la Route des Four. Prenez aussitôt à gauche la Rue de la Source. Continuez tout droit jusqu'au lieu-dit La Prairie.

(1) Dirigez-vous sur la gauche pour rejoindre le lieu-dit La Couture et poursuivez tout droit pour traverser ensuite un petit bois.

(2) Au carrefour, poursuivez tout droit pour longer le Bois de la Grange.

(3) Lorsque vous débouchez sur route, bifurquez à gauche pour rejoindre une petite route direction le Crot, franchissez le Ruisseau le Trian puis, virer sur la droite direction, le lieu-dit les Tuiles.

(4) Au lieu-dit, prenez tout de suite le large chemin herbeux à gauche et continuez jusqu'à un carrefour de chemins à la cote 175.

(5) Au croisement, prenez le petit chemin à gauche, traversez une route (présence d'une croix) et poursuivez tout droit jusqu'au lieu-dit La Madeleine (producteurs d'escargots Le Jacquin).

(6) Virez à gauche sur une petite route (croix), en bas de la route, continuez tout droit pour passer la Rivière Le Trian.

(7) Après le pont, poursuivez tout droit pour rejoindre la D3.

(8) La suivre à gauche et tourner dans la première rue à droite pour arriver, sur la droite, à l'église **(D/A)**.

Points de passage

-  **D/A - Église Saint-Roch (Vallenay)**
N 46.784386° / E 2.372136° - alt. 168 m - km 0
-  **1 La Prairie**
N 46.788952° / E 2.368794° - alt. 168 m - km 0.62
-  **2 Bois de La Grange**
N 46.796363° / E 2.358698° - alt. 175 m - km 1.8
-  **3 Cote 174**
N 46.803407° / E 2.344429° - alt. 174 m - km 3.21
-  **4 Les Tuiles**
N 46.796553° / E 2.340229° - alt. 171 m - km 4.27
-  **5 Carrefour de chemins**
N 46.791464° / E 2.333464° - alt. 175 m - km 5.04
-  **6 La Madeleine**
N 46.782804° / E 2.33607° - alt. 170 m - km 6.16
-  **7 Le Trian**
N 46.781649° / E 2.339494° - alt. 163 m - km 6.46
-  **8 Route D3**
N 46.783952° / E 2.37115° - alt. 168 m - km 8.96
-  **D/A - Église Saint-Roch (Vallenay)**
N 46.784386° / E 2.372131° - alt. 168 m - km 9.11

Informations pratiques

Office de Tourisme Lignières Berry Tourisme
32 grande rue 18160 LIGNIERES
02 48 60 20 41

lignieres@destination-sud-berry.com
www.destination-sud-berry.com

À voir

Pendant cette randonnée, vous pourrez admirer le Clos saint-Martin de Vallenay, ancienne église du XIIe siècle. Ce lieu rénové accueille désormais des expositions et des rencontres musicales.

Tout à côté, vous pourrez admirer le corps de logis et une tour du XIVe et XVe siècles, vestiges du château des Seigneurs de Bigny. Sur la dernière partie de votre parcours, prolongez l'expérience en découvrant un producteur local

Les Escargots Le Jacquin au lieu-dit La Madeleine

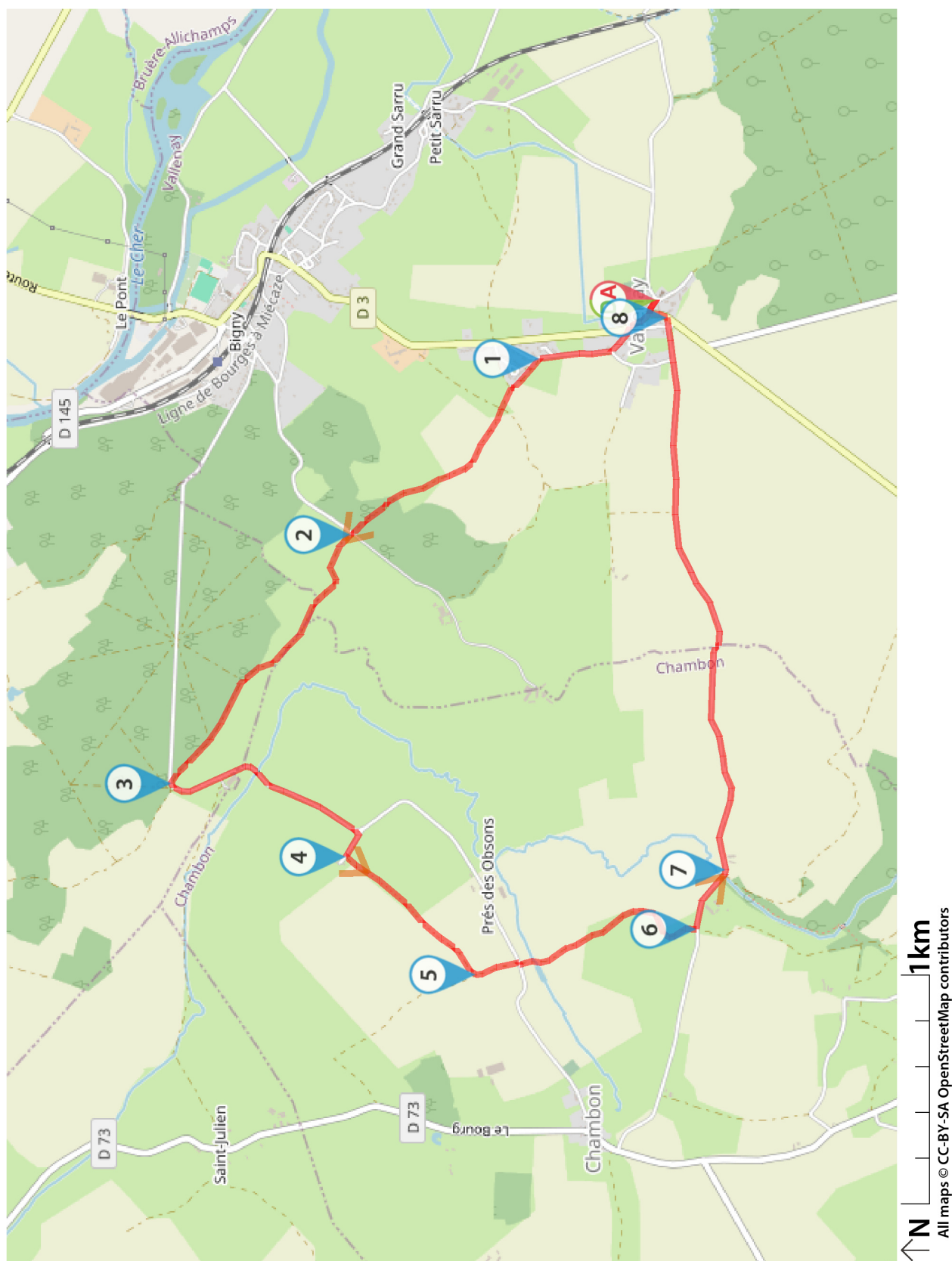
Héliculteur depuis plus de 30 ans.

Vente de produits tous les après-midis et sur rdv.

02 48 60 45 30 / 06 12 42 57 96

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-clos-saint-martin-a-vallenay/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

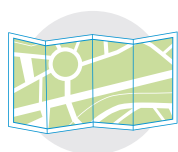
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



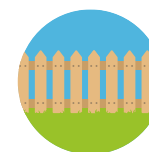
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



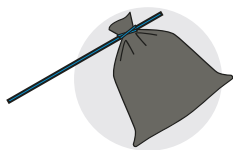
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.